



Le 24 mai 2019

Objet : Changements au Nomicamp estival!

Chers parents,

La présente est pour vous aviser des changements dans la gestion du camp de jour de Nomingue cet été dans le but de donner une expérience plus agréable aux enfants ainsi qu'aux animateurs.

En premier lieu, le Nomicamp est maintenant ouvert aux jeunes qui ont complété leur maternelle 4 ans cette année afin de vous offrir un service de garde à proximité pour l'été. Deux animateurs seront responsables de ce groupe de tout-petits pour assurer une supervision, un accompagnement et une animation de qualité.

En second lieu, le camp de jour déménage dans la salle J.-Adolphe Ardouin (salle communautaire) afin d'augmenter l'espace disponible pour les groupes lors des journées d'activités. Toutefois, le service de garde du matin (7h à 9h) et du soir (16h à 18h) demeure à la salle Roch-Jetté (au sous-sol). Les animateurs accueilleront donc vos enfants à cet endroit le matin avant de se rendre à salle du camp à l'étage. En fin de journée, les enfants reviendront au sous-sol pour le départ avec les parents. Sachez qu'il est important d'accompagner votre enfant à salle J.-Adolphe Ardouin s'il arrive en dehors des heures du service de garde du matin.

Veuillez prendre note que vous pourrez laisser les vélos de vos enfants à l'arrière de l'hôtel de ville, comme vous le faisiez les autres années et que le vestiaire sera aussi dans la salle Roch-Jetté.

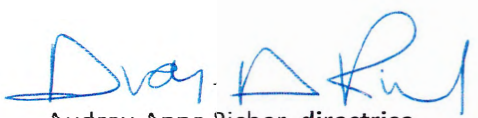
De plus, nous désirons vous informer que l'équipe d'animation grandit, vous pourrez compter sur une équipe de 8 animateurs, dont une coordonnatrice, pour la réalisation des activités du Nomicamp. Ainsi, le ratio animateur-enfants sera diminué dans l'optique d'offrir un service de qualité et une supervision plus efficace lors des activités et des sorties. Sachez que tous les animateurs du Nomicamp détiennent la formation DAFA (diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateurs) ainsi qu'une formation de premiers soins.

Finalement, vous remarquerez que nous avons ajouté une autorisation parentale pour les journées à la plage, ainsi quelques questions sur les aptitudes de nage de votre enfant. Un test de nage sera mis en place afin de qualifier les habiletés de nageur de vos enfants dans le

but d'améliorer leur supervision dans l'eau, un bracelet de couleur rouge, jaune ou vert leur sera remis et devra obligatoirement être porté tous les jours de plage.

Au plaisir de vous rencontrer cet été et d'accueillir votre enfant au Nomicamp pour un été haut en couleur, en activités et en diversité. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples renseignements.

En terminant, je vous invite à participer à la rencontre d'informations aux parents qui aura lieu le lundi 17 juin à 18h30 dans la salle J.-Adolphe Ardouin. Lors de cette rencontre, vous aurez la chance de prendre connaissance de la programmation de l'été, rencontrer les animateurs et poser vos questions.



Audrey-Anne Richer, **directrice**

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominique (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384
Télec. : 819 278-4967
Courriel : loisirs@municipalitenominique.qc.ca
Web : www.municipalitenominique.qc.ca

Guide du parent

Camp de jour de Nominique

Chers parents,

Dans l'objectif de clarifier la gestion du camp de jour et de bien vous informer, voici le guide parental résumant l'ensemble des informations relatives aux règlements et fonctionnement du camp de jour. Ce document est aussi disponible sur le site Internet de la municipalité de Nominique. Veuillez en prendre connaissance afin d'y trouver tous les renseignements nécessaires. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci de votre confiance,

Audrey-Anne Richer, **directrice**

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

1. Renseignements généraux

1.1 Adresse :

Service de garde

Salle Roch-Jetté
2114, chemin du Tour-du-Lac
Nominingue (Québec) J0W 1R0

Camp de jour

Salle J.-Adolphe Ardouin
2114, chemin du Tour-du-Lac
Nominingue (Québec) J0W 1R0

Tél : 819 278-3384 Poste **236** - Coordonnatrice
Poste **246** - Directrice des loisirs
Poste **236** - Salle Roch-Jetté
Poste **245** - Salle J.-Adolphe Ardouin

1.2 Arrivée / Départ

- Les enfants doivent idéalement arriver 10 minutes avant le début du camp de jour pour le bon déroulement de la journée.
- Les enfants ne peuvent quitter le camp de jour par leurs propres moyens sans avoir été autorisés par son parent ou tuteur, soit aux termes de l'autorisation contenue à la fiche médicale ou via le formulaire d'autorisation parentale que vous trouverez en annexe et qui sera aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité. De plus, des formulaires papier pourront être remplis sur place au camp de jour.
- Lorsqu'un adulte vient chercher l'enfant, celui-ci **doit** figurer dans la liste des contacts inscrits sur la fiche médicale de l'enfant **ou** bien un des parents ou contacts de la liste doit avoir averti préalablement un responsable du camp de jour que l'adulte est autorisé à venir chercher l'enfant.

1.3 Absence

- N'oubliez pas de contacter le camp de jour **avant 9 h** si votre enfant s'absente.
- Après plusieurs retards non motivés, votre enfant pourrait être expulsé.

1.4 Repas

- Afin de faciliter la gestion de repas, d'éviter les délais sur l'heure du dîner et comme l'accès à un micro-ondes n'est pas toujours possible lors des sorties à l'extérieur, les enfants doivent apporter un **lunch froid** et des collations, et cela tous les jours.
- Nous vous demandons votre collaboration afin d'éviter d'inclure des **aliments allergènes** tels que les noix, arachides et fruits de mer dans le lunch de vos enfants.

1.5 Tenue vestimentaire et contenu du sac à dos

- Les enfants doivent être habillés de façon à pouvoir bouger tous les jours. La tenue vestimentaire doit également être adaptée selon la température.
- Les enfants doivent avoir **tous les jours** :
 - Bouteille d'eau;
 - Crème solaire;
 - Espadrilles;
 - Serviette;
 - Maillot de bain;
 - Vélo;
 - Casque;
 - Linge de rechange.
- N'oubliez pas d'identifier les objets de vos enfants.
- Le port du chandail du camp est **obligatoire** lors des sorties à l'extérieur.

2. Camp de jour

2.1 Heures d'ouverture

- Le camp de jour se déroule du **lundi** au **vendredi** de **9 h** à **16 h**, sauf avis contraire. Le service de garde est ouvert entre **7 h** et **9 h** le matin et entre **16 h** et **18 h** le soir.
- Le parent ou responsable venant chercher l'enfant au Service de garde le soir doit signer la feuille de présence.
- Après 18 h, des **frais de retard** s'appliquent au coût de **5 \$** par tranche de **15 minutes** de retard.
- Si vous prévoyez déposer ou venir chercher votre enfant entre 9 h et 16 h, veuillez nous en aviser en personne, par message ou par téléphone au 819 278-3384, poste 245.

2.2 Programmation

- Chaque vendredi, un dépliant décrivant les activités de la semaine suivante sera remis à votre enfant. S'il ne vous parvient pas, il est possible d'en demander une copie à n'importe lequel des animatrices. Il est important d'en prendre connaissance pour voir les annonces spécifiques à chaque groupe ou pour les rappels importants.

2.3 Sorties

- Les feuilles de sorties décrivant les activités, les heures de départ et d'arrivée ainsi que le matériel à apporter seront remises par le biais de votre enfant.
- Le coupon-réponse d'un formulaire de sortie doit être retourné au **maximum une semaine avant la sortie** et ce, même si l'enfant n'y participe pas.
- Il n'y a aucun frais supplémentaire à payer pour les sorties.
- Pour pouvoir participer à une sortie, l'enfant doit être présent au moins trois (3) jours dans la semaine prévue pour cette sortie.

- Si une sortie doit être déplacée ou annulée en cas de mauvaise température ou autre, vous serez avisés 24 heures à l'avance.
- Les enfants doivent arriver à l'avance le jour de la sortie pour pouvoir partir à l'heure prévue.

3. Sécurité

3.1 Effets personnels

- Votre enfant aura un crochet et une tablette mis à sa disposition afin d'entreposer ses effets personnels. L'enfant est responsable de la propreté de son espace.
- Il est recommandé d'éviter d'amener des objets de valeurs, appareils électroniques ou objets ayant une valeur sentimentale.
- Le camp de jour n'est pas responsable de la perte ou du vol d'objets.

3.2 Bicyclette

- Le port du casque est obligatoire pour tous les déplacements à vélo.
- Vous êtes les bienvenus si vous désirez laisser la bicyclette de votre enfant au camp de jour en tout temps. Ceux-ci seront mis sous clé à l'intérieur du local en dehors des heures de camp de jour.

3.3 Maladie

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre;
- Diarrhée;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladie infectieuse;
- Présence de parasites (poux).

Si une animatrice ou responsable remarque que votre enfant possède un de ces symptômes ou est souffrant, il communiquera avec vous afin que l'enfant retourne à la maison.

3.4 Administration de médicaments

- Les employés du camp de jour n'administreront aucun médicament à vos enfants à moins d'une demande spéciale accompagnée d'une autorisation parentale écrite.
- Notez que l'épinéphrine ou adrénaline ainsi que tout autre médicament nécessaire aux premiers soins d'urgence seront administrés, si nécessaire.

3.5 Code de vie

Vous êtes responsable de faire prendre connaissance à votre enfant du code de vie que vous trouverez en annexe du présent guide. Par sa présence au camp de jour, votre enfant accepte de le respecter.

3.6 Système d'émulation

Votre enfant suivra en permanence le système d'émulation suivant :

- Tous les enfants commencent leur journée en étant **verts**. Si, à la suite de plusieurs avertissements, l'enfant ne suit pas les consignes des animatrices ou transgresse les règlements, il sera mis comme **jaune** et aura un avertissement de son animatrice. Si son comportement ne s'améliore pas et qu'il continue à transgresser les consignes, il sera mis comme **rouge** et une **rencontre sera effectuée avec le coordonnateur**. Vous en serez également avisé à la fin de la journée. Ce suivi se fait à chaque jour et les enfants sont régulièrement avisés de leur statut.
- Si votre enfant s'avère trop souvent problématique, une rencontre sera effectuée avec les parents, le coordonnateur et la direction du Service des loisirs, culture et vie communautaire.
- **En cas de transgression grave ou d'un trouble sérieux du comportement, l'enfant sera directement mis dans le rouge et les mesures disciplinaires conséquentes seront appliquées.**

Merci de votre compréhension.



Audrey-Anne Richer, **directrice**
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Autorisation parentale – Sorties plage

Une fois par semaine, le Nomicamp passe une journée à la plage de Nomingue afin de profiter d'une journée baignade, pique-nique et jeux extérieurs. Un sauveteur est toujours sur les lieux lors de ces sorties et les animateurs du camp de jour ont des rôles bien déterminés afin d'assurer la sécurité des enfants dans l'eau et hors de l'eau (responsables de l'eau, responsables du vestiaire, responsables du terrain).

J'affirme avoir pris connaissance des informations ci-dessus et en tant que parent ou tuteur et j'accepte que mon enfant _____ participe aux journées plage prévues au calendrier des activités du Nomicamp pour l'été 2019.

Quelques questions sur les aptitudes de nageur de votre enfant :

- 1- Votre enfant suit ou a-t'il suivi des cours de natation : _____
- 2- Si oui, depuis combien de temps : _____
- 3- Votre enfant utilise-t-il un équipement de flottaison ? _____
- 4- Si oui, lequel (veste, bouées au bras, bouée torse et bras, etc.) ? _____
- 5- Votre enfant nage-t-il régulièrement à la maison, fréquence ? _____
- 6- Votre enfant s'est-il déjà baigné dans un lac ? _____

Nom parent en lettre moulée

Signature

Date



2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominique (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384
Télec. : 819 278-4967
Courriel : loisirs@municipalitenominique.qc.ca
Web : www.municipalitenominique.qc.ca

Le vendredi 24 mai 2019

Chers parents,

Afin d'éviter les malentendus possibles entre les responsables, les enfants et les parents, nous vous demandons de signer la présente si **vous autorisez votre enfant à quitter par lui-même**. Cette autorisation entre en vigueur dès sa signature et permet à l'enfant de quitter le camp de jour ou le service de garde par ses propres moyens, aux dates et conditions ci-après définies.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Audrey-Anne Richer, **directrice**
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Autorisation parentale pour quitter le camp de jour

J'affirme avoir pris connaissance des informations précédentes et en tant que parent ou tuteur, **j'accepte** que mon enfant _____ puisse quitter le camp de jour par lui-même.

Préciser quand ou les conditions : _____

Signature du parent ou tuteur

Date



2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominique (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384
Télec. : 819 278-4967
Courriel : loisirs@municipalitenominique.qc.ca
Web : www.municipalitenominique.qc.ca

Le vendredi 24 mai 2019

Nomicamp estival 2019 **Code de vie des enfants**

- Je respecte les autres enfants et les animatrices;
- J'écoute les consignes des animatrices et de la coordonnatrice;
- Je m'amuse de façon sécuritaire, pour moi et pour les autres;
- Je suis poli et j'utilise un langage adéquat;
- Je participe aux activités avec de l'entrain et le sourire;
- Je règle mes conflits sans utiliser la violence sous toute forme;
- Je prends soin du matériel mis à ma disposition;
- Je porte des vêtements décents et appropriés aux activités;
- Je laisse à la maison mes jeux électroniques et mes objets précieux
puisque le personnel ne sera pas responsable de la perte ou des bris d'objets personnels;
- Je ne laisse pas traîner mes déchets ou mes effets personnels;
- Je tiens les lieux propres, salubres et en bon état.

Audrey-Anne Richer, **directrice**

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominique (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384
Télec. : 819 278-4967
Courriel : loisirs@municipalitenominique.qc.ca
Web : www.municipalitenominique.qc.ca

Camp de Jour – Municipalité de Nominique Information pour l'été 2019

Clientèle : Ce programme s'adresse aux enfants :

- qui ont 4 ans (maternelle complétée);
- qui ont maximum 12 ans.

Horaire :
Camp de jour : **Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h**
Service de garde : **Du lundi au vendredi, de 7 h à 9 h (matin) et de 16 h à 18 h (soir)**

Le camp de jour *ouvrira* ses portes le **mardi 25 juin 2019**
(fermé le lundi 1^{er} juillet)
La dernière journée du camp de jour se tiendra le **vendredi 16 août 2019**

Tarification : **Pour la saison 2019 (*résidents de Nominique seulement*)**

Camp de jour : **250 \$ le premier enfant**
200 \$ le deuxième enfant
150 \$ le troisième enfant et les suivants

Il n'y a aucune réduction de tarif même si votre enfant ne fréquente pas le camp tous les jours.

Inscription hebdomadaire (selon les disponibilités)
35 \$ par semaine

* La priorité est accordée aux inscriptions saisonnières.

Résidents de Lac-Saguay

Une entente a été conclue avec la municipalité de Lac-Saguay afin que les enfants puissent fréquenter le camp de jour de Nominique.

Les tarifs sont de 280 \$ par enfant pour la saison.

Pour obtenir un remboursement de 75 \$ par enfant, veuillez communiquer avec la municipalité de Lac Saguy en composant le 819 278-3972.

Inscription hebdomadaire (selon les disponibilités)
50 \$ par semaine

* La priorité est accordée aux résidents de Nominique et aux inscriptions saisonnières.

Service de garde :

Inscription saisonnière **matin ET soir :** 40\$ le premier enfant
30\$ le deuxième enfant et les suivants

Inscription hebdomadaire **matin ET soir :** 20\$ le premier enfant
15\$ le deuxième enfant et les suivants

Inscription périodique **matin OU soir :** 5\$ par période

Si votre enfant fréquente le service de garde sans y être inscrit, le tarif par période s'applique.

Après 18 h, des frais de retard s'appliqueront au tarif de 5 \$ par 15 minutes de retard.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET ENGAGEMENT NOMICAMP ESTIVAL 2019

Identification du participant

Nom de l'enfant: _____ Prénom de l'enfant : _____

Âge : _____ Date de naissance: _____

Sexe : Masculin Féminin Niveau de scolarité (présentement) : _____

Identification des parents ou tuteurs

Nom des parents ou tuteurs : _____

Adresse : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : (____) _____ (____) _____ (____) _____

COÛTS

Inscription pour la saison estivale du 25 juin 2019 au 16 août 2019 (fermé le 1^{er} juillet).
Le chandail et les sorties sont inclus dans les coûts de 40 \$ pour l'été.

Taille du chandail de votre enfant: Petit Moyen Grand Très grand

1^{er} enfant (250 \$) 2^e enfant (200 \$) 3^e et suivant (150 \$)

COÛT : _____

SERVICE DE GARDE

Les heures du service de garde sont de 7 h à 9 h et/ou de 16 h à 18 h

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde? Oui Non

Si oui, à quelle fréquence utilisera-t-il ce service ?

OU À tous les jours le matin le soir
Occasionnellement le matin le soir

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Vous devez faire parvenir à la Municipalité les documents suivants, au plus tard le **vendredi 14 juin 2019 à 16 h** :

- Formulaire d'inscription et engagement dûment rempli et signé;
- Fiche médicale du participant dûment complétée;
- Paiement complet.

Mode de paiement

Paiement effectué en argent par chèque

Veillez inscrire la date du chèque si post daté : _____

PERMISSIONS ÉCRITES :

Le parent responsable de l'enfant **doit nous prévenir par écrit si l'enfant doit retourner à la maison, s'il doit partir plus tôt, si une autre personne doit venir le chercher, s'il doit ou s'il peut retourner à la maison par lui-même.** Nous ne laisserons partir aucun enfant au cours de la journée sans la permission écrite du parent, et ce afin d'assurer la sécurité des enfants.

Les enfants qui voyagent seuls doivent avoir une autorisation écrite des parents.

Les animatrices et responsables du Nomicamp ne sont pas autorisés à administrer des médicaments à qui que ce soit, à moins d'une autorisation écrite du parent. De plus, le médicament doit être fourni par le parent pour être administré à son enfant.

ENGAGEMENT DES PARENTS OU TUTEURS

En tant que parent ou tuteur de _____ (nom de l'enfant) qui fréquentera le Nomicamp estival 2019, je m'engage à respecter les conditions suivantes :

1. Les heures et les horaires prévus doivent être respectés pour assurer la sécurité des enfants et permettre une meilleure organisation des activités. Tout enfant qui vient au Nomicamp estival doit être présent tout au long de la journée. L'arrivée peut se faire dès **7 h** et le départ doit s'effectuer au plus tard à **18 h**.
2. Des frais de retard seront engagés pour tout départ du service de garde après 18 h au taux de **5 \$** par 15 minutes de retard.
3. Tout retard ou absence du Nomicamp devra être signalé, soit par téléphone au 819-278-3384, poste 246 ou par courriel à l'adresse : loisirs@municipalitenominingue.qc.ca, avant 8 h 45 le matin même.
5. Chaque enfant doit respecter ses camarades, utiliser un langage adéquat, agir prudemment et prendre soin de son environnement. Une politique comportementale est en vigueur et sera appliquée tout au long du Nomicamp estival.
5. Advenant un bris de matériel ou d'équipement par un enfant dû à un mauvais usage ou au non-respect des consignes, le parent sera tenu responsable et devra défrayer les coûts de réparation ou de remplacement.
6. La Municipalité et les animatrices ne sont aucunement responsables des incidents pouvant mener au bris, au vol ou à la perte de matériel personnel.

JE DÉSIRES ÊTRE UN PARENT ACCOMPAGNATEUR

Oui Non

J'affirme avoir pris connaissance des informations précédentes et m'engage à les respecter.

Prénom et nom (en lettres moulées)

Signature

Date

Veillez retourner les formulaires avant le vendredi 14 juin 2019.



2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominique (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384
Télec. : 819 278-4967
Courriel : loisirs@municipalitenominique.qc.ca
Web : www.municipalitenominique.qc.ca

Fiche médicale du participant – Nomicamp estival 2019

Renseignements généraux:

Nom de l'enfant: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Numéro d'assurance maladie: _____ Exp.: _____

Nom des parents ou tuteurs:

1) _____ Téléphone #1 () _____ Téléphone #2 () _____

2) _____ Téléphone #1 () _____ Téléphone #2 () _____

Coordonnées de **deux personnes autres** que les parents ou tuteurs à rejoindre :

1) Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: () _____

Lien avec la famille : Parent Ami Voisin

2) Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: () _____

Lien avec la famille : Parent Ami Voisin

Maladies et allergies :

Votre enfant souffre-t-il (elle) ?

| | | | | | | | | |
|---------------|--------------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|--------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------|
| | OUI | NON | | OUI | NON | | OUI | NON |
| Asthme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Épilepsie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Diabète | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Médicaments ou autres : _____

Allergies (lesquelles): _____

Spécifications ou médicaments : _____

Votre enfant a-t-il à sa disposition un auto-injecteur d'épinéphrine (**Epipen, Ana-kit**) en fonction de ses allergies ?

OUI NON

Médicaments :

Votre enfant prend-il des médicaments ? Oui Non

Si oui:

Nom des médicaments

Posologie

Les prend-il lui-même ? Oui Non

Veillez spécifier: _____

Autres :

Est-ce que votre enfant présente des problèmes de comportement ? Oui Non

Veillez spécifier : _____

Est-ce que votre enfant est restreint dans certaines activités ? Oui Non

Veillez spécifier : _____

Autres particularités:

Prise de photos :

Afin de conserver des souvenirs du passage de votre enfant au Nomicamp estival, nous vous demandons de signer l'autorisation de prises de photos.

J'autorise les animatrices du Nomicamp estival à prendre mon enfant en photo et j'autorise la municipalité de Nomingue à publier les photos et/ou de les afficher sur le site internet de la Municipalité. Oui Non

Signé le : _____ **Signature du Parent :** _____

AUTORISATION DES PARENTS

En signant la présente, j'autorise la direction du Nomicamp estival à prodiguer tous les soins infirmiers nécessaires. Si la direction le juge pertinent, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de nous joindre, j'autorise le médecin choisi par les autorités du Nomicamp estival à prodiguer à mon enfant, tous les soins médicaux requis par son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie et l'hospitalisation.

Nom et prénom du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Date